

fronts et à la force de nos bras, suivant le beau mot de saint Vincent de Paul.

*De tout ton esprit, de toute ta mémoire.* Nous devons nous souvenir des bienfaits de Dieu qui forment la trame de notre existence, bienfaits généraux, bienfaits particuliers, dons temporels, grâces spirituelles, secours du ciel adaptés à nos sensations, à nos situations diverses, à toutes les époques de notre vie. La mémoire du cœur est la première des reconnaissances.

Nous devons, à l'exemple de François d'Assise, voir Dieu partout. Saint Bonaventure a écrit de lui : " Il voyait dans ce qui " est beau la suprême beauté, et dans les traits imprimés sur les " créatures, il poursuivait partout son bien-aimé, se faisant de " tout comme une échelle pour atteindre Celui qui est l'objet " adéquat, seul digne de tous nos désirs. Cette source de toute " bonté, répandue comme un ruisseau dans chaque créature, il " la goûtait avec un sentiment de dévotion extraordinaire, et " comme s'il se fût trouvé au milieu d'un concert céleste dans " l'accord des qualités et des fonctions qui leur sont distribuées " par la Providence, il les exhortait toutes à louer le Seigneur."

Partout aussi, à l'exemple du Séraphique Père, nous devons vivre sous le regard de Dieu, nous dire qu'il est plus en nous que nous ne sommes en nous-mêmes, que nous vivons sous sa main et dans son cœur, et que de même qu'aucun de nos mouvements n'échappe à sa divine science, aucune de nos affections, aucun de nos actes ne doit être soustrait à son amour.

Faisons pénétrer l'amour de Dieu dans toutes les pensées de notre esprit, les souvenirs de notre mémoire, les affections de notre cœur, les résolutions de notre volonté, je dirai même les mouvements de notre corps. De toutes ces parties de notre être animées, coordonnées par un principe simple et unique, l'âme, faisons un concert unique entonné à la gloire de Dieu et qui dise toujours *Amour*, amour, au printemps de la vie comme à son déclin ; amour, dans nos joies comme sur la croix ; amour, dans nos sécheresses comme dans nos allégresses. La règle du Tiers-Ordre doit nous conduire là et par son côté négatif qui est la fuite de ce monde, la mortification de la chair, le détachement de tout, et par son côté positif qui est la pratique de la prière, de la communion, l'accomplissement de toute justice vis-à-vis de Dieu et des hommes.

Mais, ne l'oublions pas ; ce n'est qu'au ciel que nous aurons la